



MPSolutions, générateur d'outils de la gestion des risques RH (GRRH) et de technologie de performance durable (TPD).



2019©

**Produits MPSolutions, avec la technologie
Health & Life Design©**

Fact sheet

New Perf-3000

DEVELOPPEZ le potentiel humain de votre entreprise et ASSUREZ votre capacité de production.

Le management c'est agir

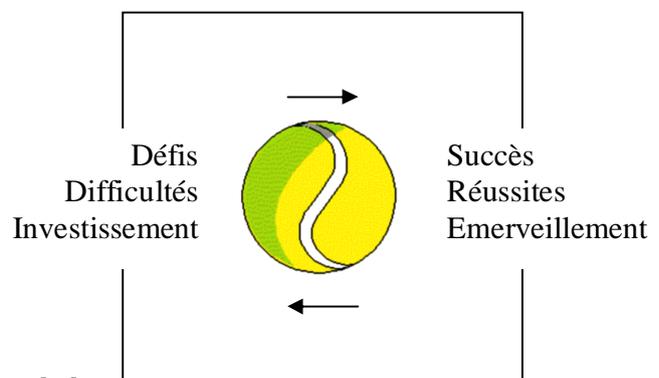
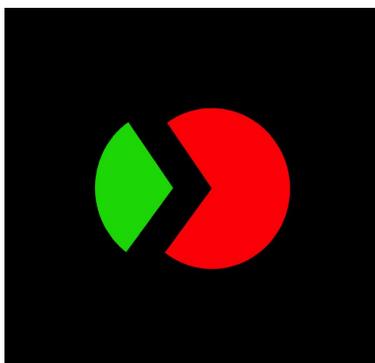
Avec un taux de chômage inférieur à 3,2%, une place enviée de championne du monde de la compétitivité et une dette publique quasiment nulle, la Suisse fait figure d'ovni au milieu d'une Europe en plein marasme. Réputés assidus à la tâche et attachés aux valeurs du travail, les Suisses tiennent à préserver leur modèle économique. □ □

Mais la médaille a également son revers: plus d'un tiers des Suisses se dit surmené au travail, un chiffre en augmentation de 7% sur dix ans, selon le secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Le stress chronique et ses conséquences sur la santé (dépression, burn-out, maladies cardio-vasculaires, problèmes musculo-squelettiques, etc.) font grimper les taux d'absentéisme, de présentéisme et induisent des effets négatifs sur la productivité. □ □

Selon des estimations jugées crédibles par le SECO, les coûts pourraient s'élever à 10 milliards de francs par année pour les entreprises et la collectivité. Dans un rapport publié en 2010, l'Office fédéral de la statistique met le doigt sur la forte exposition des travailleurs aux risques dits « psycho-sociaux », qui ont désormais pris le pas sur les risques physiques: 41% des personnes interrogées disent ressentir de fortes tensions psychiques au travail.

Dans votre entreprise, quelle est la situation au juste?

Selon les études les plus récentes, 70% des gens sont désengagés, démotivés, non productifs ou malades et un tiers des collaborateurs supporte l'effort de production, mais pour combien de temps ? Faites une évaluation gratuite avec nos outils I-Check pour les personnes et I-calculate pour l'entreprise afin de connaître votre situation très précise.



Notre vision

Notre vision, c'est de voir un engagement d'une personne sur deux dans l'entreprise.

La solution

New Perf-3000 maîtrise la gestion du risque RH ou dit « psycho-sociaux » (absence, maladie, burn-out, dépression, présentéisme, etc.) et développe la gestion de la performance RH (production, réalisation au travail) au niveau individuel.

Le programme « Move On » est au cœur des produits de la gamme New Perf-3000, il permet d'enrayer la déprime économique ambiante et les risques psycho-sociaux qui en découlent, il est construit sur une technologie de performance durable pour constituer un outil stratégique pour le capital humain de votre entreprise.

Ainsi, l'entreprise dispose de l'outil idéal pour assurer et développer sa capacité de production. Avec New Perf-3000, elle dispose de la solution pour gérer le risque de perte de production lié aux collaborateurs et la solution pour augmenter son chiffre d'affaires.

Un collaborateur qui revient d'un arrêt de longue durée, ce sont des centaines de milliers de francs économisés et un collaborateur de plus au rang des producteurs équivaut 3 à 4% de chiffre d'affaires en plus par tranche de cent collaborateurs.

Une technologie et trois produits

Pour allier simplicité et efficacité, nous avons défini des unités de mobilisation et de performances (UMPS). Ces unités sont les éléments de base de nos produits. Elle comprennent une dynamique psycho-fonctionnelle et des outils pour apprendre à réadapter sa santé physique et psychique par des mesures simples et efficaces, issues d'une technologie développée en psychologie du sport et appliquées dans le sport d'élite, c'est la technologie Health and Life Design©. Les unités UMPS servent à stimuler la personne sur le plan global et aussi de sa santé.

- New Perf 3001 : Achat d'unités par multipack de 10 unités à 250.- (Validité une année).
- New Perf 3002 : Package à 1300.- pour la couverture intégrale du risque RH de l'entreprise (GRRH) par personne et par an (5,2 unités par personne dans l'entreprise)¹. La couverture du risque intégral varie selon le calcul du risque RH en fonction de la situation réelle de l'entreprise (taux d'absence).
- New Perf 3003 : Promotion de la performance du capital humain à 2500.- par collaborateur et par an (10 unités).

¹ Ce tarif correspond exactement aux chiffres des études Gallup qui montrent qu'il y a 7% d'absences de longue durée, 19% d'absences de courte durée, 46% de désengagement et seulement 28% de l'entreprise qui produit. Sur demande, nous calculons ce risque selon vos chiffres précis.

**Assurez et développez
votre capital humain**

New Perf-3000©

**La nouvelle ressource stratégique
pour les entreprises**

Un produit MPSolutions, générateur d'outils de la gestion des risques RH (GRRH) et de technologie de performance durable (TPD).

Michael Pelling, Directeur
MPSolutions, Ch. de l'Aubépine 14, 1196 Gland
Switzerland

www.mpsolutions.ch
michael.pelling@mpsolutions.ch

Tel : +41 (0) 22 364 33 34

Copyrights – MPSolutions 2019©

Développez la force vive de votre entreprise et assurez votre capacité de production

Aujourd'hui, soit on est en santé et productif, soit on est atteint dans sa santé et considéré comme improductif.

Riche d'une longue expérience dans la gestion des risques psychosociaux au travail, des assurances sociales, des ressources humaines, du management et surtout de l'accompagnement des personnes, nous avons créé la gamme de produits New Perf-3000.

Notre vision dans le produit New Perf-3000 est de changer le rapport à la capacité de production pour générer du succès et de la performance chez les collaborateurs.

New Perf-3000 entre dans le cadre légal de la responsabilité de la santé des travailleurs par l'employeur (LTr, OLT3 et directive MSST).

Le management c'est agir

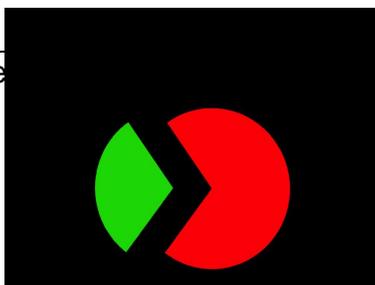
Avec un taux de chômage inférieur à 3,2%, une place enviée de championne du monde de la compétitivité et une dette publique quasiment nulle, la Suisse fait figure d'ovni au milieu d'une Europe en plein marasme. Réputés assidus à la tâche et attachés aux valeurs du travail, les Suisses tiennent à préserver leur modèle économique. □ □

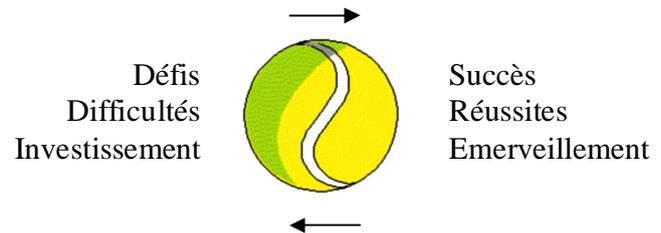
Mais la médaille a également son revers: plus d'un tiers des Suisses se dit surmené au travail, un chiffre en augmentation de 7% sur dix ans, selon le secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Le stress chronique et ses conséquences sur la santé (dépression, burnout, maladies cardio-vasculaires, problèmes musculo-squelettiques, etc.) font grimper les taux d'absentéisme, de présentéisme et induisent des effets négatifs sur la productivité. □ □

Selon des estimations jugées crédibles par le SECO, les coûts pourraient s'élever à 10 milliards de francs par année pour les entreprises et la collectivité. Dans un rapport publié en 2010, l'Office fédéral de la statistique met le doigt sur la forte exposition des travailleurs aux risques dits « psycho-sociaux », qui ont désormais pris le pas sur les risques physiques: 41% des personnes interrogées disent ressentir de fortes tensions psychiques au travail.

Dans votre entreprise, quelle est la situation au juste?

Selon les études les plus récentes, 70% des gens sont désengagés, démotivés, non-productifs ou malades et un tiers des collaborateurs supporte l'effort de production, mais pour combien de temps ? Faites une évaluation gratuite avec nos outils I-Check pour les personnes et I-calculate pour l'entreprise afin de connaître votre situation très précise.





Notre vision

Notre vision, c'est de voir un engagement d'une personne sur deux dans l'entreprise.

La solution

New Perf-3000 maîtrise la gestion du risque RH ou dit « psycho-sociaux » (absence, maladie, burn-out, dépression, présentéisme, etc) et développe la gestion de la performance RH (production, réalisation au travail) au niveau individuel.

Le programme « Move On » est au cœur des produits de la gamme New Perf-3000, il permet d'enrayer la déprime économique ambiante et les risques psycho-sociaux qui en découlent, il est construit sur une technologie de performance durable pour constituer un outil stratégique pour le capital humain de votre entreprise.

Ainsi, l'entreprise dispose de l'outil idéal pour assurer et développer sa capacité de production. Avec New Perf-3000, elle dispose de la solution pour gérer le risque de perte de production lié aux collaborateurs et la solution pour augmenter son chiffre d'affaires.

Un collaborateur qui revient d'un arrêt de longue durée, ce sont des centaines de milliers de francs économisés et un collaborateur de plus au rang des producteurs équivaut 3 à 4% de chiffre d'affaires en plus par tranche de cent collaborateurs.

Une technologie et trois produits

Pour allier simplicité et efficacité, nous avons défini des unités de mobilisation et de performances (UMPS). Ces unités sont les éléments de base de nos produits. Elle comprennent une dynamique psycho-fonctionnelle et des outils pour apprendre à réadapter sa santé physique et psychique par des mesures simples et efficaces, issues d'une technologie développée en psychologie du sport et appliquées dans le sport d'élite. Les unités UMPS servent à stimuler la personne sur le plan global et aussi de sa santé.

- New Perf 3001 : Achat d'unités par multipack de 10 unités à 250.- (validité une année). C'est une stratégie ponctuelle particulièrement adaptée aux entreprises de moins de 20 collaborateurs.

- New Perf 3002 : Package à 1300.- pour la couverture intégrale du risque RH de l'entreprise (GRRH) par personne et par an (5,2 unités par personne dans l'entreprise)². La couverture du risque intégral varie selon le calcul du risque RH en fonction de la situation réelle de l'entreprise (taux d'absence).
- New Perf 3003 : Promotion de la performance du capital humain à 2500.- par collaborateur et par an (10 unités).

	1 Soins	2 Mobilisation des ressources	3 Réinvestissement	4 Efficacité, production	5 Progresser et gagner	6 Check-up
New perf 3001						
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Achat d'unités par multipack de 10 unités à 250.- (validité une année). 						
New perf 3002						
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Package à 1300.- pour la couverture intégrale du risque RH de l'entreprise (GRRH). 						
New perf 3003						
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion de la performance du capital humain à 2500.- par collaborateur et par an (10 unités) (GPRH). 						

Pourquoi sommes-nous efficaces ?

- Nous résolvons des problématiques humaines difficiles, avec un service unique concret et efficace très utile aux entreprises qui reste centré sur le collaborateur.
- Nous avons une technologie de pointe permettant d'évaluer tous les problèmes liés à la capacité de production et à la réalisation des personnes.
- Nous apportons une solution très économique et surtout très rapide. Evaluation complète en 24h et programme complet en 4 mois maximum.

Les bons réflexes pour nous contacter :

² Ce tarif correspond exactement aux chiffres des études Gallup qui montrent qu'il y a 7% d'absences de longue durée, 19% d'absences de courte durée, 46% de désengagement et seulement 28% de l'entreprise qui produit. Sur demande nous calculons ce risque selon vos chiffres précis.

1 unité pour check-up (annuel 6)

Résultats et rentabilité

New Perf-3000 est un produit à long terme, issu d'une technologie de performance durable. C'est pourquoi il permet d'abord des économies, puis des d'augmenter sa productivité.

La première phase, c'est corriger et économiser. Il s'agit de déterminer l'état des ressources, les absences de longue durée, de courte durée et de commencer à agir contre la dégradation du capital humain de l'entreprise.

La seconde phase, c'est entretenir et consolider. Une fois que les produits de la gamme New Perf-3000 ont permis une économie et une gestion globale des risques psychosociaux, il s'agit ici de rechercher à entretenir la force de production et de la développer au travers des unités UMPS que vous avez comme ressources.

L'absentéisme se monte à 8% (E. Conne-. Perréard, et all, 2001), alors que New Perf-3002 correspond à une valeur de 1 à 2% de la masse salariale de l'entreprise

Un stress prolongé peut devenir une cause de troubles dépressifs qui représentent actuellement la quatrième cause de maladie sur le plan mondial (et qui selon les spécialistes de l'OMS deviendrait la 2e cause dès 2020).

Le produit New Perf-3002 est rentabilisé annuellement dans une entreprise de 100 personnes, si au moins deux progressent d'un seul niveau dans le programme (environ 3 UMPS) dans l'année.

Economie du risque (GRRH): longue durée 24 mois de salaire (6000.-) 115200.-, une personne qui passe en productivité fait gagner 3 à 4% de chiffre d'affaires à son entreprise.

En moyenne, nos interventions pour les cas de longue durée (supérieur à 3 mois d'absences) se montent à 11 séances, alors qu'en 2012 (Psychoscope, 8-9, vol. 34, FSP, 2013), un suivi moyen s'élève à 29 séances sans informations concernant l'aboutissement ou l'évolution du cas.

La durée moyenne de notre programme est de 3 mois. La progression moyenne des personnes est de 21 unités. Ces résultats s'expliquent par différents éléments.

Ces excellents résultats dépendent de notre technologie à remobiliser les personnes, notre capacité à les renseigner sur leur positionnement dans le programme et sur leur potentiel de développement (boucles de feed-back positif). Un élément important est le sentiment des patients d'être capable de progresser et de quantifier les progrès par l'utilisation des outils et des techniques fonctionnelles qui leur sont transmises pour la gestion du quotidien.

Ils dépendent également de la perception du cas de la part de l'entreprise ou/et du médecin traitant et de la précocité du déclenchement du programme Move On de remobilisation.

De manière générale, nous gérons des situations très variées : accidents et suite d'accidents, lombalgies, problèmes cardiaques, burn-out, dépressions, etc.

Nous avons résolu près de 98% des situations avec une économie de 52% de la prestation indemnité journalière APG. Cette économie se monte, tous cas confondus, à 12,6 mio en CHF pour un coût de 1,1 mio en CHF soit 91% d'économie chez nos clients.

Contrat

Cf. annexes (sur demande)

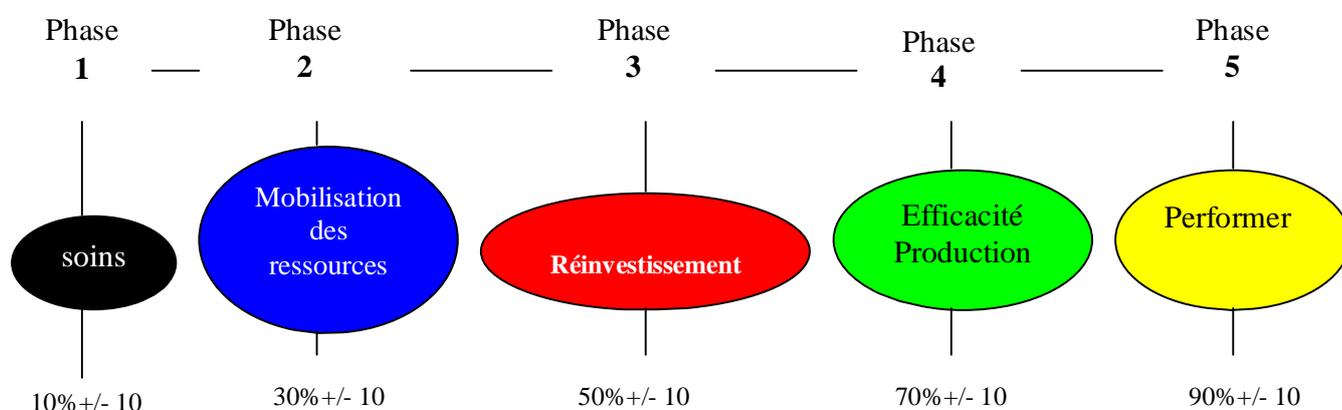
Conditions générales

Cf. annexes (sur demande)

Au cœur de New Perf-3000, on retrouve la technologie Move On, un programme en 5 phases, 15 séances et 30 étapes

Move On est le premier programme offrant une solution systémique avec une technologie où l'enjeu de la croissance économique se travaille à l'échelle individuelle et non pas à l'échelle macroéconomique.

Notre action se déploie sur des axes sur lesquels on peut avoir une influence mesurable et quantifiable. L'enjeu économique, c'est la productivité, tandis que celui des personnes c'est leur réalisation. Notre approche est à l'interface de ces deux tendances.



- **Pour les entreprises et les collaborateurs MPSolutions offre :**

Prise en charge des cas de perte de performance, désengagement (présentéisme), absences de courte durée et de longue durée. Collaboration avec le médecin traitant pour définir la capacité fonctionnelle du collaborateur. Accélération du retour au travail, meilleure gestion des absences et donc forte diminution des coûts. Suivi privé pour retrouver une efficacité et une performance dans sa production individuelle pour tout type de tâche.

En résumé, Move On c'est :

- Etre animé par la croyance que l'individu a de très grandes ressources mobilisables moyennant une aide adaptée.
- La mesure d'un point de situation de la personne et de son potentiel d'évolution. Technologie Move On.
- Un programme de remobilisation en 30 séquences couvert en maximum 15 séances unités.
- Une maîtrise des enjeux de la personne et des ressources à engager pour atteindre un résultat à chaque instant du processus.
- Une aide technologique pour déterminer objectivement la capacité de travail de la personne par le médecin traitant.
- Une action rapide et fonctionnelle qui accélère le retour au travail et diminue fortement les coûts des acteurs financiers.

Que faisons-nous de mieux?

- Réactivation de la personne, amélioration de la santé et de la productivité
- Solutions rapides de remobilisation en vue d'un retour au travail, « effet booster »,
- Economies sur les impacts financiers,
- Solutions de support technologique pour l'entreprise et le médecin,
- Confidentialité, protection des données, éthique et discrétion.

La procédure New Perf-3000

1. Le DRH ou le responsable du personnel déclenche une procédure New Perf-3000 pour un collaborateur selon le découpage suivant :

A	B	C	D
Perte de productivité	Perte d'engagement	Absences de courte durée	Absences de longue durée

Troubles à tendance dépressifs, burn-out, présentéisme, manque de sens à son action professionnelle, anxiété, troubles du sommeil, etc.

2. Contact avec MPSolutions, ouverture d'un projet « Move On ».
3. Programme Move On selon l'objectif déterminé par les acteurs et la prestation choisie New Perf-3001-3.

Phases	1 Soins	2 Mobilisation des ressources	3 Réinvestissement	4 Efficacité, production	5 Progresser et performer
Dynamique	Réaligner	Remobiliser	Réaligner	Remobiliser	Réaligner et remobiliser
Pronostic	10 % +/- 10	30 % +/- 10	50 % +/- 10	70 % +/- 10	90 % +/- 10

4. Résultat à échéance.
5. Ajustements éventuels.

Prix des prestations

	New Perf-3000	Prix
New Perf-3001	Unités libres	10 X 250.- l'unité
New Perf-3002	Package (GRRH)	1300.- par an et par coll.
New Perf-3003	Potentiel (GPRH)	2500.- par an et par coll.

Références scientifiques :

Brun, J.-P., Biron, C., St-Hilaire, F. (2009). Guide pour une démarche stratégique de prévention des problèmes de santé psychologique au travail. Montréal : IRSST.

Castonguay, Dostie et Moroy (2011). Initiatives de promotion de la santé au travail : un examen des enjeux et du contexte au Québec et au Canada. Rapport de projet.

Chouanière, D., Langevin, V., Guibert, A., Montagnez, A. (2009). Stress au travail : les étapes d'une démarche de prévention. Repères pour le préventeur en entreprise. Editions INRS ED 6011.

Conne-Perréard, E., Glardon, M.-J., Parrat, J. et Usel, M. (2001). Effets de conditions de travail défavorables sur la santé des travailleurs et leurs conséquences économiques. Conférence romande et tessinoise des offices cantonaux de protection des travailleurs. Genève : Office cantonal de l'inspection et des relations au travail (OCIRT).

Gallup, <http://www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/main.aspx>

Gollac, M. et Bodier, M. (2009). Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser : Rapport du Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail, faisant suite à la demande du Ministre du travail, de l'emploi et de la santé. Paris.

Niezborala, M. (2010). L'approche chiffrée des risques psychosociaux : intérêts, limites et mise en œuvre pratique. Site internet du Ministère français du travail: <http://www.travailler-mieux.gouv.fr/L-approche-chiffree-des-risques.html> (consulté le 04.12.2012).

Hofer, J., Thüler, P., in Psychoscope, 8-9, vol. 34, FSP, 2013.

Ramaciotti D., et Perriard J. (2000). Les coûts du stress en Suisse, seco.

Cadre légal

L'article 328 du Code des obligations (CO) traite de la protection de la personnalité du travailleur :

« L'employeur protège et respecte, dans les rapports de travail, la personnalité du travailleur ; il manifeste les égards voulus pour sa santé et veille au maintien de la moralité. En particulier, il veille à ce que les travailleurs ne soient pas harcelés sexuellement et qu'ils ne soient pas, le cas échéant, désavantagés en raison de tels actes.

Il prend, pour protéger la vie, la santé et l'intégrité personnelle du travailleur, les mesures commandées par l'expérience, applicables en l'état de la technique, et adaptées aux conditions de l'exploitation ou du ménage, dans la mesure où les rapports de travail et de la nature du travail permettent équitablement de l'exiger de lui. »

Ainsi, lorsque l'employeur omet les mesures nécessaires pour prévenir et maîtriser les risques psychosociaux dans son entreprise, il viole cette disposition.

La loi fédérale sur le travail (LTr) et la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) prévoient que l'employeur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires et adéquates pour protéger la santé, respectivement la sécurité des travailleurs.

Article 6, alinéa 1, LTr

« Pour protéger la santé des travailleurs, l'employeur est tenu de prendre toutes les mesures dont l'expérience a démontré la nécessité, que l'état de la technique permet d'appliquer et qui sont adaptées aux conditions d'exploitation de l'entreprise. Il doit en outre prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'intégrité personnelle des travailleurs. »

Au sens de la LTr, il appartient à l'employeur de préserver l'intégrité personnelle des travailleurs, dont fait partie la santé tant physique que psychique. Cette disposition s'applique notamment au harcèlement sexuel et psychologique.

Article 82, alinéa 1, LAA

«L'employeur est tenu de prendre, pour prévenir les accidents et maladies professionnels, toutes les mesures dont l'expérience a démontré la nécessité, que l'état de la technique permet d'appliquer et qui sont adaptées aux conditions données. »

Les travailleurs sont tenus de seconder l'employeur dans l'application des prescriptions sur la protection de la santé et sur la prévention des accidents et maladies professionnels (article 6, alinéa 3 LTr et article 82, alinéa 3, LAA).

L'ordonnance 3 de la LTr (OLTr 3) va encore plus loin, puisqu'en répétant la formulation générale de la loi, elle précise que la protection concerne aussi bien la santé physique que psychique des travailleurs. Elle énonce une série de domaines dans lesquels l'employeur doit agir pour protéger la santé et, particulièrement, dans le cadre de l'organisation du travail (lettre d).

Article 2, Principe, OLTr 3,

« L'employeur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer et d'améliorer la protection de la santé et de garantir la santé physique et psychique des travailleurs. Il doit en particulier faire en sorte que : a) en matière d'ergonomie et d'hygiène, les conditions de travail soient bonnes; b) la santé ne subisse pas d'atteintes dues à des influences physiques, chimiques ou biologiques; c) des efforts excessifs ou trop répétitifs soient évités; d) le travail soit organisé d'une façon appropriée. »

Le commentaire du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) de l'OLT3, article 23, précise qu'une attention particulière doit être vouée non seulement à la conception des postes de travail et des moyens mis à disposition, mais également à l'organisation du travail et aux besoins humains. La protection de la santé -physique et psychique - est un devoir commun des travailleurs et de l'employeur.

Les assurances maladie recensent aussi des coûts record pour les troubles musculo-squelettiques et les troubles psychiques.

2 Article 82, LAA et article 6, LTr. 3 P. Paoli et D. Merlié, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 2001.